

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



Elan R-co

Ce FIA est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe
Code ISIN : FR0000295610

Objectifs et politique d'investissement

Le FIA a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à l'indicateur de référence (composé de 25% MSCI Daily TR Net World ex EMU \$ converti en € + 25% MSCI Daily TR Net EMU LC + 50% EuroMTS Global), par la mise en oeuvre d'une gestion discrétionnaire. La composition de la SICAV peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

La stratégie repose sur deux choix déterminants :

- l'exposition sectorielle géographique en fonction de l'évolution économique mondiale ;
- l'investissement dans des sociétés réalisé dans une perspective moyen terme, sur des valeurs où le marché est jugé liquide par l'équipe de gestion et des secteurs où la visibilité ne pose pas de problèmes selon cette dernière. La thématique de création de valeur est privilégiée au sein du fonds grâce à des entreprises considérées comme innovantes, aux bilans financiers jugés solides par la société de gestion.

C'est une gestion de conviction avec une recherche de performance sur le long terme.

La SICAV pourra être investie, en fonction de l'évolution des marchés :

- entre 0 et 100% en produits de taux et OPC de produit de taux (y compris 20% maximum en obligations convertibles et en OPC spécialisés en obligations convertibles) émis par des Etats, des émetteurs privés et de toute qualité de signature dont 10% maximum en obligations « spéculatives » dites « high Yield ». La quote-part de l'actif de la SICAV investie en titres subordonnés (en direct ou via des OPC spécialisés) est limitée à 30% maximum, dont 10% maximum d'investissement en obligations contingentes convertibles. La SICAV peut également être investie, dans la limite de 10% de son actif net, en obligations *callable/puttable* ;
- entre 0 et 100% en actions et OPC de produits d'actions ;
- entre 0 et 100% en OPC dont l'allocation diversifiée permet d'être exposé aux produits de taux et/ou aux produits d'actions ;

- entre 0 et 30% en OPC à rendement absolu (de type « long/short », « arbitrage/relative value », « global macro », « systématiques » et « situations spéciales »/« event-driven ») ;
- en liquidités à titre accessoire.

La SICAV pourra être exposée aux pays hors OCDE jusqu'à 20% de son actif et aux risques liés aux petites capitalisations jusqu'à 20% de son actif.

La SICAV peut aussi intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré afin de poursuivre son objectif de gestion (gestion discrétionnaire). Pour ce faire, la société de gestion couvre son portefeuille ou/et l'expose sur des secteurs d'activités, zones géographiques, devises, taux, actions, indices (de taux, d'actions).

L'exposition consolidée au marché action, y compris l'exposition hors bilan éventuelle, ne dépassera pas 100%. L'exposition consolidée au marché des taux, y compris l'exposition hors bilan éventuelle, permettra de maintenir la sensibilité* du portefeuille dans une fourchette comprise entre -1 et 9. L'exposition consolidée au marché des devises, y compris l'exposition hors bilan éventuelle, ne dépassera pas 100%.

Fréquence de valorisation : Hebdomadaire Vendredi. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : le jour de valorisation à 16h00 auprès de CACEIS BANK. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette action est une action de capitalisation.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

* La sensibilité obligataire mesure la variation du prix d'une obligation à taux fixe lorsque les taux d'intérêt évoluent. Plus la durée de vie résiduelle d'une obligation est grande, plus sa sensibilité est élevée.

Profil de risque et de rendement



- Le niveau de risque de ce FIA est de 4 (volatilité comprise entre 5% et 10%) et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés d'actions et de taux internationaux.
- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA.
- La catégorie de risque associée au FIA n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.
- Le FIA n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

- Risque de crédit : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.
- Risque de liquidité : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.
- Impact des techniques telles que des produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4,50%
Frais de sortie	Néant

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	0,67%
--------------------------------------	-------

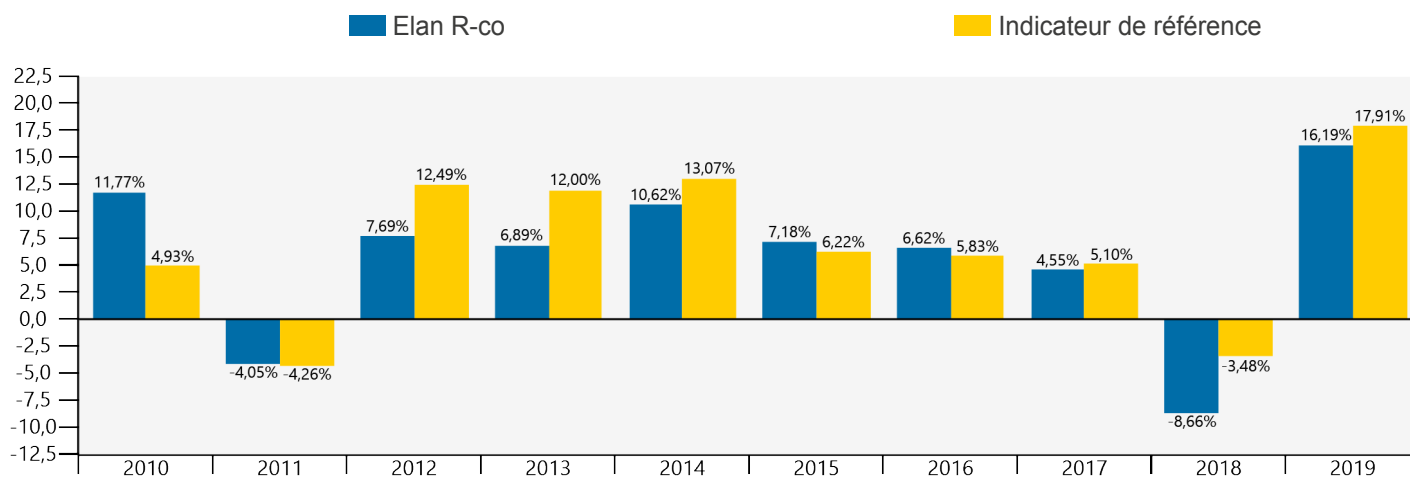
Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de ce FIA, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

Performances passées



Ce FIA a été créé en 1991.

Les Actions ont été créées le 22/03/1991.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

La performance du FIA est calculée dividendes nets réinvestis. En revanche, celle de l'indicateur de référence ne tient pas compte des éléments de revenus distribués jusqu'au 31/12/2012. Indice de référence depuis le 31/12/2012 : 25% Msci Daily TR Net Emu LC & 25% Msci Daily TR Net World ex Emu & 50% Euro MTS Global. Les performances affichées jusqu'en 2016 ont été réalisées dans un cadre d'investissement qui n'est plus celui en vigueur.

Informations pratiques

Le dépositaire du FIA est Caceis Bank France.

Le prospectus du FIA et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine du FIA peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues

dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.

Ce FIA peut être constitué d'autres types de parts. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus du FIA ou sur simple demande auprès de la société de gestion.

Ce FIA est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2020.